

GEORGES-GILBERT NONNENMACHER

LAURÉAT DE LA FACULTÉ DE DROIT DE STRASBOURG

(1<sup>er</sup> PRIX DE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ)

DIPLOMÉ DE L'ACADÉMIE DE DROIT INTERNATIONAL  
DE LA HAYE

COLMAR, le 29 Août 1964

10, Rue de Mulhouse

Monsieur le Président  
de la Fédération des Victimes du Nazisme  
Enrôlés de force  
Luxembourg

Monsieur le Président et Cher Ami,

Par lettre en date du 17 Août 1964 vous  
avez bien voulu m'annoncer que votre Comité National,  
dans sa séance du 12.8.1964, avait décidé de  
m'attribuer le ruban en or des Enrôlés de force.

J'ai été très sensible à ce témoignage  
de sympathie et je tiens à vous exprimer, Monsieur  
le Président, ainsi qu'à Messieurs les Membres du  
Comité National, mes sentiments de vive gratitude.

que mes amis luxembourgeois sachent que  
la distinction, par laquelle ils ont bien voulu m'honorer,  
me va droit au cœur et constitue pour moi, non  
seulement un gage d'amitié mais aussi et surtout,  
un encouragement à persévérer dans nos efforts  
pour obtenir pour tous nos camarades, incorporés de  
force, une juste réparation du préjudice moral et  
matériel qui leur a été causé par le plus odieux des  
crimes de Droit international.



12 Oct 1952

GEORGES GILBERT NÖNENBACHER  
LAUREAT DE LA FACULTE DE DROIT DE STRASBOURG  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE  
OFFICIER DE L'ORDRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
DE LA HAUTE

Je me réjouis très sincèrement de notre  
prochaine rencontre.

Veuillez croire, Mon cher Président et Ami,  
à l'assurance de mes sentiments les meilleurs et  
très cordialement de vôtres.



**incorporés de force**

réservez  
dès aujourd'hui  
votre exemplaire de

# la grande

**un livre  
exceptionnel**

sur l'incorporation de force des  
Alsaciens-Lorrains,  
Eupenais-Malmédiens et Luxembourgeois  
dans l'Armée Allemande  
au cours de la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale

# honte

rédigé par  
**Georges-Gilbert Nonnenmacher**  
édité par l'  
**Association des Evadés  
et Incorporés de Force (ADEIF)**  
membre fondateur de la  
**Fédération Internationale des Victimes  
du Nazisme, Enrôlés de Force.**

# la grande honte

est l'histoire de l'enrôlement de force dans l'Armée Allemande, au cours de la deuxième Guerre Mondiale, de 130 000 Français d'Alsace-Lorraine, de 12 035 Luxembourgeois et d'environ 8 700 Belges des Cantons de l'Est. Ce drame d'une jeunesse sacrifiée qui se heurte encore à trop de méconnaissance, d'incompréhension et d'indifférence, méritait une étude objective, scientifiquement rigoureuse et dépourvue de tout esprit polémique. Basé sur une connaissance personnelle des faits, cet ouvrage est aussi le résultat de la consultation et de l'examen de nombreux documents, le fruit de la confrontation et du recoupement d'une multitude de données officielles et officieuses provenant d'archives publiques ou privées. Le lecteur prendra connaissance des divers éléments d'un



dossier lourd de honte pour ceux qui n'ont pas hésité à décréter, en temps de guerre, le service militaire obligatoire dans l'armée allemande de ressortissants belges, français et luxembourgeois, sous menace, en cas d'insoumission ou de désertion, de prendre comme otages, parents et amis.

De l'Alsace, de la Belgique et du Luxembourg, le lecteur sera tour à tour emmené à Winnitza, en Ukraine, à Berlin, à la Commission d'Armistice à Wiesbaden, à Vichy. Il participera aux débats du procès Wagner, il entendra des témoins du Procès Pétain, il se fera une opinion sur les questions d'indemnisation.

En un mot, **la grande honte** sera pour le lecteur

**un ouvrage  
d'histoire contemporaine!**

## la grande honte

**Pour qui ?** Pour ceux qui, n'ont pas hésité à décréter, en temps de guerre, le service militaire obligatoire dans l'armée allemande de ressortissants belges, français et luxembourgeois.

**Pourquoi ?** Parce que les responsables de ce calvaire d'une jeunesse sacrifiée ont sorti ces décrets d'incorporation de la pire sanction : celle de prendre comme otages, en cas de défaillance de l'enrôlé de force, ses parents et amis.

## la grande honte

**Qui est l'auteur ?**

M<sup>e</sup> Georges-G. Nonnenmacher  
incorporé de force  
et évadé de la Wehrmacht

Avocat au barreau de Colmar  
et Lauréat de la Faculté de  
Droit de Strasbourg

Premier Prix de  
Droit International Privé  
et Diplômé de l'Académie de  
Droit International de La Haye

Membre du Comité-Directeur  
de l'ADEF du Haut-Rhin  
et Conseiller Juridique de la  
Fédération Internationale des  
Victimes du Nazisme, enrôlées  
de force.

Réservé en admette de parution sous

N° 005638

Ce talon vous restera  
à titre de récépissé de votre  
demande.

**Détachez-le**

avant de poster la carte  
ci-jointe à l'adresse de l'  
**Association des Evadés et  
Incorporés de Force (ADEF)**  
Groupement du Haut-Rhin

**COLMAR** place du 2 Février  
Téléphone 41.25.87

Merci !